

N°9 – 25 mai 2022



Les restrictions sur le bassin Gartempe

GARTEMPE	MAI		JUIN
	du 16 au 22	du 23 au 29	du 30 au 5
Vicq sur Gartempe (RIVIERE et NAPPE)	RH	RH	V-RH
Montmorillon (RIVIERE)	RH	V - RH	RH
Moulin de Remerle (ANGLIN - RIVIERE)	RH	RH	RH

- RH Restrictions horaires
- V Vigilance
- 30% Respect du VHR 70
- 50% Respect du VHR 50
- COUPURE Interdiction sauf dérogation

Afin d'afficher une cohérence territoriale entre les restrictions imposées sur les différents usages (domestiques et agricoles), le Préfet de la Vienne a décidé **d'INTERDIRE L'IRRIGATION ENTRE 11H ET 18H, sauf pour l'irrigation par goutte à goutte.**

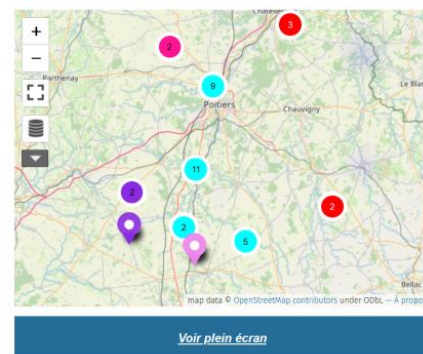
Alerte de printemps sur **l'Anglin** : tous les prélèvements rattachés à cet indicateur sont limités au **VHR50 depuis le 23 mai.**

Passage de l'indicateur de **Montmorillon** en **alerte** de printemps : tous les prélèvements rattachés à cet indicateur sont limités au **VHR50 à partir du 30 mai.**



Suivez l'évolution de la ressource en eau au quotidien

Vous pouvez suivre l'évolution de votre indicateur de gestion grâce à la carte interactive sur le site de la Chambre d'agriculture de la Vienne.



CONTACT

05.49.44.74.27
oug@vienne.chambagri.fr



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
VIENNE

Chambre d'agriculture de la Vienne
Agropole, 2133 Route de Chauvigny – CS 35001
86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR – Tél. : 05.49.44.74.74
Consulter notre site : vienne.chambre-agriculture.fr